



En préambule de cette négociation salariale pour l'année 2022, **FO LCL** tient à soulever les points qui marquent cette entrée en négociation :

- Les banques enregistrent d'excellents résultats. Le groupe Crédit Agricole ne fait pas exception à la règle avec un résultat net de + de 6 milliards d'€ et une augmentation de +62 % par rapport aux 9 premiers mois de 2020. Philippe Brassac, Directeur Général du groupe CASA, s'est même déclaré favorable à la reprise de mesures générales.

Les résultats de LCL sont également très bons. LCL voit ainsi son résultat net sous-jacent bondir de 41% à 601 m€ sur les 9 premiers mois de 2021, par rapport à 2020, sur la même période.

- De plus, grâce à l'engagement sans faille de tous les salariés, LCL peut se targuer d'avoir obtenu la certification « service clients de l'année 2022 ». Si le message de Michel Mathieu est dithyrambique et ne tarit pas d'éloges ni de remerciements envers les CLP, il apparaît indispensable que cette reconnaissance soit sanctionnée par de véritables mesures salariales, tant générales qu'individuelles.

Cette négociation s'inscrit non seulement dans une période où les performances financières des établissements battent des records mais également où l'inflation progresse fortement.

Après une période difficile tant sur le plan personnel que professionnel et sur fond de crise sanitaire qui perdure, dans un contexte où le pouvoir d'achat demeure la préoccupation majeure d'une majorité de français, les salariés sont en attente d'un signe fort de LCL au cours de cette négociation.

FO LCL aussi.